

Marché du 11 avril est exceptionnellement annulé.



Marché du 11 avril est exceptionnellement annulé.

En raison des festivités du Carnaval, qui auront lieu du 10 au 12 avril, nous vous informons que le marché du samedi 11 avril est exceptionnellement annulé.

Vous pourrez retrouver vos producteurs dès le samedi suivant, ou dès le mardi 14 pour le marché de plein vent !